



Commune de Prez
Conseil communal

Message du Conseil communal au Conseil général du 20 mai 2021
Point 16 de l'ordre du jour
Commission des constructions et du feu

1. Introduction

La Commission des constructions et du feu a été proposée par le Conseil communal lors de la séance du Conseil général du 9 mars 2020.

Celle-ci était constituée de 3 membres du Conseil général ainsi que de 2 membres du Conseil communal.

2. Conclusion

Le Conseil communal propose au Conseil général de nommer au moins 3 membres du Conseil général à la commission des constructions et du feu.

Il demande également au Législatif de valider la nomination de Mme la Vice-Syndique Isabelle Staub Barbey, et M. le Syndic David Bonny, comme membres de la commission des constructions et du feu.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 3 mai 2021.

Au nom du Conseil communal

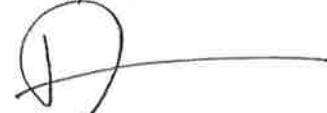
La Secrétaire



M. Dubey



Le Syndic



D. Bonny

Conseillers communaux responsables : Mme Isabelle Staub Barbey, Responsable des constructions et M. David Bonny, Responsable de la Défense incendie